RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01878
Numéro SIREN : 440 298 271
Nom ou dénomination : ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2018 sous le numéro de dépôt 16765

Déposé au Greffe
le 01 OCT. 2018
sous le N° 16765
RCS N° C B 1878

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 271 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 765.00	1 765.00				
	Autres immobilisations corporelles	28 576.38	22 482.36	6 094.02	3 571.06	2 522.96	70.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	57 183.00		57 183.00	70 608.00	-13 425.00	-19.01
	Autres immobilisations financières	6 726.00		6 726.00	6 726.00		
	Total II	96 149.44	25 976.42	70 173.02	81 075.06	-10 902.04	-13.45
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 140 145.82	11 877.58	1 128 268.24	1 062 009.97	66 258.27	6.24
	Autres créances	1 434 544.02		1 434 544.02	1 141 315.02	293 229.00	25.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	129.12		129.12	125.39	3.73	2.97
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	25 743.02		25 743.02	13 868.91	11 874.11	85.62
	Total III	2 600 561.98	11 877.58	2 588 684.40	2 217 319.29	371 365.11	16.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 696 711.42	37 854.00	2 658 857.42	2 298 394.35	360 463.07	15.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 63 909.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000.00	150 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 000.00	15 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	293 825.72	330 641.74	-36 816.02	-11.13
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	334 138.60	263 183.98	70 954.62	26.96
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	792 964.32	758 825.72	34 138.60	4.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	21 046.00	21 046.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	21 046.00	21 046.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	77 855.29	31 681.11	46 174.18	145.75
	Emprunts et dettes financières diverses	22 647.27	23 323.88	-676.61	-2.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 433.61	187 418.69	36 014.92	19.22
	Dettes fiscales et sociales	1 485 707.50	1 257 614.53	228 092.97	18.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 203.43	18 484.42	16 719.01	90.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 844 847.10	1 518 522.63	326 324.47	21.49
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 658 857.42	2 298 394.35	360 463.07	15.68
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 844 847.10	1 518 522.63		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 868 269.88		6 868 269.88	6 031 596.93	836 672.95	13.87
Chiffre d'affaires NET	6 868 269.88		6 868 269.88	6 031 596.93	836 672.95	13.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				811.12	-811.12	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			89 838.40	32 238.60	57 599.80	178.67
Autres produits			2 776.15	5 697.80	-2 921.65	-51.28
Total des Produits d'exploitation (I)			6 960 884.43	6 070 344.45	890 539.98	14.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			615 119.34	519 976.56	95 142.78	18.30
Impôts, taxes et versements assimilés			218 091.71	181 659.70	36 432.01	20.06
Salaires et traitements			4 639 856.43	4 072 159.69	567 696.74	13.94
Charges sociales			1 060 406.25	965 812.16	94 594.09	9.79
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 949.38	2 572.78	376.60	14.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 598.94	171.68	2 427.26	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			44 036.14	197.68	43 838.46	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			6 583 058.19	5 742 550.25	840 507.94	14.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			377 826.24	327 794.20	50 032.04	15.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 225.62	1 498.93	-273.31	-18.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 225.62	1 498.93	-273.31	-18.23
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 074.26	5 235.15	2 839.11	54.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 074.26	5 235.15	2 839.11	54.23
2. Résultat financier (V-VI)	-6 848.64	-3 736.22	-3 112.42	-83.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	370 977.60	324 057.98	46 919.62	14.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17.00	28 098.00	-28 081.00	-99.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17.00	28 098.00	-28 081.00	-99.94
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-17.00	-28 098.00	28 081.00	99.94
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	11 359.00	12 394.00	-1 035.00	-8.35
Impôts sur les bénéfices (X)	25 463.00	20 382.00	5 081.00	24.93
Total des produits (I+III+V+VII)	6 962 110.05	6 071 843.38	890 266.67	14.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 627 971.45	5 808 659.40	819 312.05	14.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	334 138.60	263 183.98	70 954.62	26.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 658 857.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 868 269.88 Euros et dégageant un bénéfice de 334 138.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 285688 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		
Installations générales agencements aménagements divers	14 114		5 025
Matériel de transport	4 850		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 744		447
TOTAL	27 473		5 472
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	77 334		
TOTAL	77 504		
TOTAL GENERAL	106 706		5 472

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 765	1 765
Installations générales agencements aménagements divers		2 604	16 535	16 535
Matériel de transport			4 850	4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 192	7 192
TOTAL		2 604	30 341	30 341
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		13 425	63 909	63 909
TOTAL		13 425	64 079	64 079
TOTAL GENERAL		16 029	96 149	96 149

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765			1 765
Installations générales agencements aménagements divers	11 889	1 932	2 604	11 218
Matériel de transport	4 850			4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 398	1 018		6 415
TOTAL	23 901	2 949	2 604	24 247
TOTAL GENERAL	25 631	2 949	2 604	25 976

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 932				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 018				
TOTAL	2 949				
TOTAL GENERAL	2 949				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	21 046				21 046
TOTAL	21 046				21 046

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	19 164	2 599	9 886		11 878
TOTAL	19 164	2 599	9 886		11 878
TOTAL GENERAL	40 210	2 599	9 886		32 924
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 599	9 886		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	57 183	57 183	
Autres immobilisations financières	6 726	6 726	
Clients douteux ou litigieux	12 800	12 800	
Autres créances clients	1 127 346	1 127 346	
Impôts sur les bénéfices	162 835	162 835	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 719	44 719	
Groupe et associés	1 193 669	1 193 669	
Débiteurs divers	33 321	33 321	
Charges constatées d'avance	25 743	25 743	
TOTAL	2 664 342	2 664 342	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 425		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77 855	77 855		
Emprunts et dettes financières divers	22 647	22 647		
Fournisseurs et comptes rattachés	223 434	223 434		
Personnel et comptes rattachés	496 441	496 441		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	441 369	441 369		
Taxe sur la valeur ajoutée	344 426	344 426		
Autres impôts taxes et assimilés	203 471	203 471		
Autres dettes	35 203	35 203		
TOTAL	1 844 847	1 844 847		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	521			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	37.5000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	33 321
Total	33 321

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	456
Emprunts et dettes financières diverses	287
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 859
Dettes fiscales et sociales	517 291
Autres dettes	35 203
Total	673 095

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 743
Total	25 743

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	76 403
Total (1)	76 403

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	482 528
Total	482 528

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	4 920
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	77
moins de 30 ans	plus de 30 ans	312
Engagement total		5 309

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 271 RCS NANTES

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 15 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter résultat bénéficiaire de 334 138,60 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		334 138,60 €
Autres réserves		293 825,72 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	327 964,32 €	
Autres		
A titre de dividendes	300 000,00 €	
TOTAL	**627 964,32 €**	**627 964,32 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 75,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	300 000,00 €		
31.12.2015	250.000,00 €		
31.12.2014	120.000,00 €		

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST S.A.S.

43 rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Ce rapport contient 16 pages

Référence : YB-12-17-101

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST S.A.S.

Siège social : 43 rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.150 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Atlantique Ouest S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Atlantique Ouest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Abalone TT Atlantique Ouest S.A.S., décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 2 9 8 2 7 1 0 0 0 5 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG	1 729		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 765	AS	1 765		
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 576	AU	22 482	6 094	3 571
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170
	Prêts	BF	57 183	BG		57 183	70 608
	Autres immobilisations financières*	BH	6 726	BI		6 726	6 726
	TOTAL (II)	BJ	96 149	BK	25 976	70 173	81 075
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 140 146	BY	11 878	1 128 268	1 062 010
	Autres créances (3)	BZ	1 434 544	CA		1 434 544	1 141 315
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	129	CG		129	125
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 743	CI		25 743	13 869
	TOTAL (III)	CJ	2 600 562	CK	11 878	2 588 684	2 217 319
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 696 711	1A	37 854	2 658 857	2 298 394

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	63 909	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :150 000.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	293 826	330 642
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	334 139	263 184
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	792 964	758 826
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	21 046	21 046
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	21 046	21 046
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 855	31 681
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	22 647	23 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	223 434	187 419
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 485 708	1 257 615
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 203	18 484
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 844 847	1 518 523
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 658 857	2 298 394

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 844 847	1 518 523
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	77 400	31 261

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 868 270	FH		FI	6 868 270	6 031 597
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 868 270	FK		FL	6 868 270	6 031 597
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		811
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	89 838	32 239
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 776	5 698
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 960 884	6 070 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	615 119	519 977
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	218 092	181 660
	Salaires et traitements*					FY	4 639 856	4 072 160
	Charges sociales (10)					FZ	1 060 406	965 812
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 949	2 573
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 599	172
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	44 036	198
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 583 058	5 742 550
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	377 826	327 794
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 226	1 499
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 226	1 499
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 074	5 235
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 074	5 235
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 849)	(3 736)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	370 978	324 058

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17	28 098
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17	28 098
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(17)	(28 098)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	11 359	12 394
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	25 463	20 382
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 962 110	6 071 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 627 971	5 808 659
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	334 139	263 184
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	79 953	32 239
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
MAJORATIONS	17	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 658 857.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 868 269.88 Euros et dégageant un bénéfice de 334 138.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 285688 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765		
Installations générales agencements aménagements divers	14 114		5 025
Matériel de transport	4 850		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 744		447
TOTAL	27 473		5 472
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	77 334		
TOTAL	77 504		
TOTAL GENERAL	106 706		5 472

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 765	1 765
Installations générales agencements aménagements divers		2 604	16 535	16 535
Matériel de transport			4 850	4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 192	7 192
TOTAL		2 604	30 341	30 341
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		13 425	63 909	63 909
TOTAL		13 425	64 079	64 079
TOTAL GENERAL		16 029	96 149	96 149

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 765			1 765
Installations générales agencements aménagements divers	11 889	1 932	2 604	11 218
Matériel de transport	4 850			4 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 398	1 018		6 415
TOTAL	23 901	2 949	2 604	24 247
TOTAL GENERAL	25 631	2 949	2 604	25 976

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 932				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 018				
TOTAL	2 949				
TOTAL GENERAL	2 949				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	21 046				21 046
TOTAL	21 046				21 046

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	19 164	2 599	9 886		11 878
TOTAL	19 164	2 599	9 886		11 878
TOTAL GENERAL	40 210	2 599	9 886		32 924
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 599	9 886		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	57 183	57 183	
Autres immobilisations financières	6 726	6 726	
Clients douteux ou litigieux	12 800	12 800	
Autres créances clients	1 127 346	1 127 346	
Impôts sur les bénéfices	162 835	162 835	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 719	44 719	
Groupe et associés	1 193 669	1 193 669	
Débiteurs divers	33 321	33 321	
Charges constatées d'avance	25 743	25 743	
TOTAL	2 664 342	2 664 342	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 425		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77 855	77 855		
Emprunts et dettes financières divers	22 647	22 647		
Fournisseurs et comptes rattachés	223 434	223 434		
Personnel et comptes rattachés	496 441	496 441		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	441 369	441 369		
Taxe sur la valeur ajoutée	344 426	344 426		
Autres impôts taxes et assimilés	203 471	203 471		
Autres dettes	35 203	35 203		
TOTAL	1 844 847	1 844 847		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	521			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	37.5000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	33 321
Total	33 321

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	456
Emprunts et dettes financières diverses	287
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 859
Dettes fiscales et sociales	517 291
Autres dettes	35 203
Total	673 095

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 743
Total	25 743

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 027 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	76 403
Total (1)	76 403

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	482 528
Total	482 528

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	4 920
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	77
moins de 30 ans	plus de 30 ans	312
Engagement total		5 309

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %